

Social. À l'appel des syndicats CGT et UNL-SD

Mobilisation générale demain dans trois villes manchoises

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE

482 mots

lundi 4 février 2019

-



De gauche à droite : Patrick Guiraudou (membre du bureau de l'union départementale CGT de la Manche), Nathalie Bazire (secrétaire générale UD CGT de la Manche), Xavier Gancel (membre du bureau de l'union départementale CGT de la Manche) - Crédit:

À L'HEURE où les revendications sont légion, les organisations syndicales CGT et UNL-SD appellent à la grève ce mardi 5 février. Elle fait suite notamment à la mobilisation du 14 décembre dernier où la CGT demandait déjà aux salariés de se mobiliser pour leur pouvoir d'achat en réclamant des augmentations de salaire ainsi que le rétablissement de l'ISF. « Les organisations syndicales FSU, Solidaires et Force Ouvrière au niveau départemental n'ont pas souhaité se joindre à l'appel mais ils appelleront leurs adhérents à se joindre au rassemblement », souligne Nathalie Bazire, secrétaire générale UD CGT de la Manche.

Organisation de débats

Les syndicats CGT dans les entreprises et les 18 fédérations de la CGT se mobilisent donc pour cette grande journée de revendications avec plusieurs propositions comme l'augmentation du SMIC à 1 800 € donc de 20 % pour les salariés des entreprises publiques comme privées. « Les miettes données par le gouvernement aux annonces qui ont été faites ne correspondent pas aux attentes des salariés » assure Nathalie Bazire. « Nous voulons aussi une augmentation des pensions et des minima sociaux. Il faut que le gouvernement entende la misère qui est en train de s'installer en France ».

3 rassemblements dans la Manche

Pour la CGT, la seule solution est d'engager un mouvement de grève qui doit se généraliser. « Ce n'est pas une grève générale à proprement parler mais ça en a la couleur ». Chaque salarié pourra prendre la décision de continuer la grève après cette journée. Avec cette action la CGT souhaite retrouver aussi son rôle d'organisation syndicale et donc de mobiliser les salariés sur leurs lieux de travail, les sans-emploi et les retraités. Trois rassemblements sont donc prévus ce mardi 5 février à Cherbourg, Saint-Lô et Avranches à partir de 10 h 30. À l'heure aussi du grand débat national, la CGT va mettre en place aussi les « mardis de l'urgence sociale » à partir du 5 février où il sera possible d'échanger autour de débats. « Nous fournirons un cahier d'expressions revendicatif populaire ». Jusqu'au 15 mars prochain, les salariés seront invités en se nourrissant d'échanges constructifs à noter leur avis sur de nombreuses thématiques liées aux conditions salariales. Y figurent aussi les propositions de la CGT sur la fiscalité, démocratie, transitions écologiques. Autour du 15 mars, dans le cadre d'une autre journée de mobilisation, les cahiers seront déposés. La CGT entend donc aussi participer au débat national en donnant la parole aux salariés.

Rendez-vous le 5 février à 10 h 30 devant les mairies de Cherbourg, Saint-Lô et Avranches

Julien LUCAS